

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE 7

Comité de liaison avec le milieu
Davie-Lévis

Préparé par : Transfert Environnement et Société
Rencontre du 18 mars 2025



Préparé pour :

DAVIE



TRANSFERT
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

TABLE DES MATIÈRES

NOTE D’INTRODUCTION..... III

1. SOMMAIREIV

2. COMPTE RENDU 1

MOT DE BIENVENUE..... 1

RETOUR SUR LA RENCONTRE DU 3 DÉCEMBRE 2024..... 2

PRÉSENTATION DE LA DERNIÈRE INFOLETTRE ET PERFORMANCES DES INFOLETTRES 4

PRÉSENTATION DE LA VILLE DE LÉVIS..... 4

PRÉSENTATION DE MON QUARTIER DE LÉVIS 7

POINTS STATUTAIRES 10

CONCLUSION..... 13

ANNEXE I PRÉSENTATION FAITE LORS DE LA RENCONTRE 14



NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après « Transfert »), a été mandaté par Chantier Davie Canada Inc. (ci-après « Davie ») pour assurer l'animation et la facilitation des échanges, ainsi que la prise de notes lors des rencontres du Comité de liaison avec le milieu Davie-Lévis.

Ce document n'est pas un verbatim, il vise à rapporter le plus fidèlement possible les principaux éléments qui ressortent des échanges tenus. Il a pour objectif de refléter les questionnements, commentaires et préoccupations lors de la rencontre. Ces éléments ont été regroupés par thématique et sont résumés à titre indicatif. Le contenu de ce compte rendu ne peut être considéré comme les paroles textuelles (citations) de Davie ou des personnes qui ont participé à la rencontre. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

Il faut rappeler que les investissements chez Davie sont un projet en cours soumis à des changements et modifications. Les réponses fournies au Comité le sont en toute bonne foi et au mieux des connaissances et de la compréhension actuelles de Davie.

1. SOMMAIRE

La septième rencontre du Comité de liaison avec le milieu Davie-Lévis s’est tenue le 18 mars 2025, au chantier, à Lévis. Ce sont 9 membres qui se sont réunis pour discuter de circulation, d’urbanisme et de développement local en compagnie de la Ville de Lévis et de Mon Quartier de Lévis.



Mardi 18 mars 2025



18 h à 20 h 30



Chantier Davie Canada



9 membres présents

Présences

Catégorie	Secteurs	Nom	Présence
Membres	Voisinage	Isabelle Cossette	Présente
		Michel Gagné	Absent
		Alexandre Latendresse	Présent
		Jean Madore	Présent
		Guy Patenaude	Présent
		Liz-Ann Picard	Absente
		Roger Picard	Présent
		Éric Vignola	Absent
Membres	Milieu municipal et gouvernemental	Pierre-Luc Therrien	Présent
		Patrick Hamelin	Présent
		Amélie Landry	Présente
		Claudia Murphy	Absente
Membres	Groupes environnementaux, sociocommunautaire et économiques	Marie-Ève Dubois	Présente
		Marie-Josée Morency	Absente
		Érick Plourde	Absent
Invités	Mon Quartier de Lévis	Martine Chagnon	Présente
Représentants de l’entreprise au Comité	Davie	Émilie Desmarais	Présente
		Joannie Gagnon	Présente
		Éric-Martin Gallant	Présent
		Marcel Poulin	Présent
Facilitation et coordination du Comité	Transfert Environnement et Société	Marc-Olivier Fortin	Présent
		Laurie Jeanne Beaudoin	Présente

Sommaire des préoccupations partagées par des membres du comité

- Les enjeux de stationnement et d’achalandage dans les rues résidentielles en lien avec l’augmentation du nombre d’employés.
- La circulation et la vitesse des automobilistes sur la rue Saint-Joseph.
- Le manque de visibilité (affichages) pour diriger la population vers le Vieux-Lauzon.



Principaux suivis et engagements

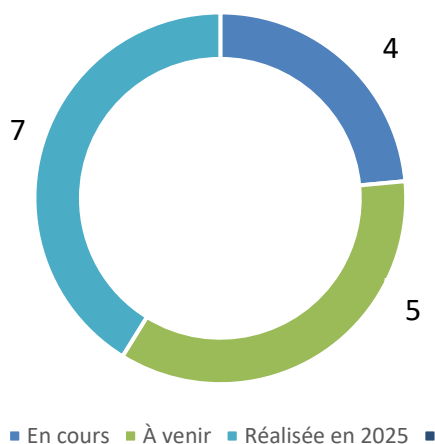
Actions de suivi résumées

- Effectuer un retour au Comité sur la démarche de vérification de l'éclairage sur le F.A Gauthier. – Davie
- Présenter au Comité les conclusions des études de vitesse de la Ville de Lévis sur la rue Saint-Joseph, les besoins en stationnement (employés Davie, commerces), les recommandations et solutions pour améliorer la circulation et adapter les limites de vitesse dans ce secteur. – Ville de Lévis
- Inclure une note dans l'infolettre interne et dans le toolbox destinée aux employés au sujet des bonnes pratiques de stationnement dans les rues résidentielles. – Transfert
- Coordonner, avec Mon Quartier de Lévis, un sondage à l'interne destiné aux employés de Davie pour connaître leurs habitudes et préférences de consommation locale. – Davie
- Modifier le document de Mandat et règles et envoyer la version finale aux membres. – Transfert
- Présenter au Comité les spécificités du nouveau hall d'assemblage (études environnementales et demandes de permis). – Davie

Engagement de Davie

Engagement découlant de la rencontre	Responsable(s)	Échéance
Davie vise à appuyer chaque année une entreprise en démarrage par l'entremise de Mon Quartier de Lévis pour une initiale période de 3 ans.	Davie	En continu

Actions de suivi



Actions de suivi concernant les membres ou les organisations du Comité

- Coordonner une publication à intégrer dans la revue de la Seigneurie de Lauzon de la Société d'Histoire de Lévis sur le 200^e de Davie (édition du mois de mai).

2. COMPTE RENDU

Mot de bienvenue

M. Marc-Olivier Fortin, directeur de projet et facilitateur chez Transfert, souhaite la bienvenue aux membres du Comité de liaison avec le milieu Davie-Lévis.

M. Fortin informe le Comité que, bien qu'ils aient confirmé leur présence, les deux membres du secteur est ne sont pas présents ce soir. Il explique donc que le quorum n'est pas atteint et demande aux membres s'ils souhaitent continuer malgré cela. Les membres présents sont d'accord pour poursuivre la rencontre.

M. Fortin souligne la présence d'une invitée, Mme Martine Chagnon, Directrice générale de Mon Quartier de Lévis, qui fera une présentation ce soir sur l'avancement des projets en lien avec le développement du Vieux-Lauzon. Il souligne également la présence de deux nouveaux membres au sein du Comité :

- M. Michel Gagné, nouveau représentant du secteur est (absent ce soir).
- Mme Marie-Ève Dubois, Coordinatrice en lutte et adaptation aux changements climatiques au Conseil régional Chaudière-Appalaches de l'environnement (CRECA).

Depuis janvier, d'un commun accord entre les deux organisations, le CRECA a pris la place du Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) sur le Comité à titre d'organisme environnemental.

M. Fortin laisse ensuite la parole à M. Marcel Poulin, Directeur, affaires externes et participation industrielle à la Davie qui transmet ses salutations aux membres. M. Poulin débute en mentionnant l'annonce au mois de mars du contrat pour la construction du brise-glace Polaire Max. Il explique que ce contrat de type commercial à prix fixe — d'une valeur de 3,25 milliards de dollars — offrira plus de flexibilité, de contrôle et d'efficacité pour Davie sur les travaux. La livraison rapide du brise-glace est prévue pour 2030, sans impact sur les autres projets du chantier naval.

Les investissements dans les infrastructures de Davie débiteront donc plus tôt que prévu, ce qui entraînera une augmentation graduelle de l'achalandage sur le site. Afin d'assurer une transition harmonieuse, une collaboration étroite est prévue avec la Ville de Lévis pour mettre en place des mesures adaptées à cette nouvelle réalité. Cette démarche vise à minimiser les impacts sur la communauté locale tout en soutenant le développement des activités du Chantier.

La modernisation des bâtiments 3 (Atelier d'assemblage) et 19 (Hall d'armement) commencera en juin cette année, précédant les travaux sur le brise-glace Polaire Max. La ligne automatisée actuelle dans l'atelier des panneaux sera réparée afin de rester opérationnelle et de permettre la découpe de l'acier pour le brise-glace polaire. Ensuite, une nouvelle ligne automatisée sera installée pour les prochains navires. Ce nouveau contrat de 3,25 milliards s'inscrit dans l'enveloppe initiale de 8,5 milliards de dollars qui comprend sept brise-glaces lourds et deux grands traversiers à propulsion hybride garantie par le gouvernement en 2023 avec l'entrée de Davie dans la Stratégie nationale de construction navale du gouvernement du Canada.



Objectifs de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

Deux objectifs sont convenus pour la rencontre :

1. Faire une mise à jour au Comité des actions entreprises liées à la gestion de la circulation et l'urbanisme dans le secteur de Davie.
2. Discuter et adopter une proposition amendée des règles de fonctionnement du Comité.

L'ordre du jour est adopté. La présentation partagée lors de la réunion se trouve en [annexe 1](#).

Retour sur la rencontre du 3 décembre 2024

Adoption du dernier compte rendu

M. Fortin rappelle aux membres que le compte rendu de la rencontre précédente a été envoyé le 10 février dernier. Aucun commentaire n'a été reçu, ni modification demandée. Le compte rendu est considéré comme étant approuvé et adopté. Il sera mis en ligne dans les jours suivants la rencontre.

Actions de suivi

M. Fortin passe en revue les différentes actions de suivi découlant des rencontres précédentes :

Suivi noté le...	Description du suivi	Responsable	Suivis effectués
4 juin 2024	Vérifier l'impact perçu auprès des citoyens une fois que l'orientation des luminaires identifiés sera changée.	Davie	À analyser avec le prochain navire, F.A Gauthier, des ajustements sont prévus.
10 septembre 2024	S'assurer que l'entretien de la végétation planifié sur les terrains de Davie et possiblement sur un terrain voisin n'aggrave pas la problématique de présence de la renouée du Japon selon les techniques utilisées.	Davie	Pas d'actions prévues en 2025.
10 septembre 2024	Éclaircir les règles de sécurité industrielle liées à la clôture et faire un suivi auprès du voisinage concerné (qui a de la végétation grimpante) pour trouver une solution pour maintenir l'écran végétal.	Davie	Davie va se conformer à la réglementation applicable.
3 décembre 2024	Modifier la section appel à l'action de l'infolettre pour interpeller davantage la communauté à entrer en contact avec Davie.	Davie	Modifications apportées aux infolettres.
3 décembre 2024	Modifier le formulaire de signalement avec une question qui demande d'indiquer le secteur d'où provient l'événement.	Davie	Modification apportée.
3 décembre 2024	Collaborer avec la Ville pour informer les nouveaux arrivants des infolettres de Davie auxquelles ils peuvent s'abonner.	Transfert	Démarches entamées, à venir dans les prochains mois.
3 décembre 2024	Partager au Comité les rapports de performance des infolettres à chaque rencontre.	Transfert	Mis en place à partir de la présente rencontre.



Suivi noté le...	Description du suivi	Responsable	Suivis effectués
3 décembre 2024	Coordonner une courte présentation avec la Ville pour présenter le CAFIN au Comité en mars.	Transfert	Réalisé lors de la présente rencontre.
3 décembre 2024	Faire une mise à jour au Comité en mars des discussions avec la Ville sur les enjeux de circulation.	Davie	Réalisé lors de la présente rencontre.
3 décembre 2024	Partager l'avancement de l'implantation et de l'utilisation des stations de mesure fixes à la limite de la propriété de Davie.	Davie	À venir.

Informations complémentaires :

Éclairages des navires en cale

Un membre du Comité a soulevé la possibilité de formuler une demande officielle aux armateurs pour réduire ou modifier l'éclairage des navires. Des efforts ont déjà été réalisés concernant les navires en cale sèche, qui font désormais partie des responsabilités du département Environnement et de l'équipe projet. Des vérifications ponctuelles, comme celle effectuée avec le F.A. Gauthier, permettent d'évaluer le niveau de luminosité afin d'en limiter les impacts sur les résidences voisines, tout en assurant la sécurité des employés et des navires naviguant sur le Saint-Laurent. Il est précisé qu'en ce qui concerne les opérations de débardage, il n'est pas possible de modifier les dispositifs lumineux en place, ceux-ci étant essentiels pour garantir la sécurité des travailleurs.

Renoué du Japon

Pour l'instant, Davie ne prévoit pas d'actions supplémentaires pour lutter contre la renouée du Japon. Cette plante envahissante est largement présente sur l'ensemble du site, ce qui complique la mise en place d'une gestion concertée, notamment en raison de la difficulté à coordonner les interventions avec l'ensemble des propriétés voisines. M. Éric-Martin Gallant, Directeur Environnement, explique qu'une réflexion devra être amorcée avec l'équipe d'entretien en vue d'élaborer une stratégie de gestion plus structurée à moyen terme.

Règles de sécurité clôture

En ce qui concerne la végétation grimpante sur les clôtures, M. Poulin explique que la question a été analysée avec l'équipe d'entretien et que, conformément aux règles de sécurité en vigueur, aucune végétation ne peut être maintenue sur les clôtures. Lors des travaux d'entretien, les citoyens concernés seront avisés à l'avance afin qu'ils puissent, au besoin, prendre les mesures nécessaires pour préserver leur végétation du côté résidentiel.

Stations sonores

Les stations sonores seront acquises au printemps et idéalement installées en début d'été.

Actions de suivi

- Effectuer un retour au Comité sur la démarche de vérification de l'éclairage sur le F.A Gauthier. - Davie



Présentation de la dernière infolettre et performances des infolettres

M. Fortin présente le contenu de l'infolettre du voisinage de mars 2025. La performance des trois dernières infolettres est aussi présentée aux membres. Les infolettres sont consultées par la majorité des 106 destinataires. Selon le nombre de clics, on mentionne que les destinataires sont très engagés et cherchent à obtenir des informations supplémentaires. De plus, 16 personnes se sont inscrites jusqu'à maintenant à l'info-travaux. D'autres initiatives seront mises en place pour élargir le réseau de contacts des deux types d'infolettres.

Présentation des résultats du sondage de rétroaction des membres 2024

Les résultats du sondage de rétroaction des membres pour l'année 2024 sont très positifs, notamment au niveau du contenu des rencontres, de la logistique et de l'implication des membres. De façon générale, les différents énoncés ont recueilli des notes qui oscillaient aux alentours du 4,5 sur 5.

Quelques éléments soulevés par le sondage

- Toujours au bâtiment administratif, une nouvelle salle (salle Oracle) a été choisie pour accueillir la rencontre. Les membres sont d'avis que la salle est mieux adaptée que l'ancienne. Il faudrait cependant revoir le positionnement des tables et des chaises pour la prochaine rencontre.
- Les rencontres en journée ne sont pas possibles pour une grande partie des membres citoyens. En décembre, la majorité des membres ont mentionné leur préférence pour les rencontres en soirée.
- Les thématiques qui intéressent le plus les membres sont principalement liées à la modernisation, au développement du quartier, aux mesures d'atténuation (bruit, éclairage, circulation, stationnement).

M. Gallant précise que les résultats du sondage de rétroaction ont été présentés aux gestionnaires et président. Ils se sont dit très satisfaits du score obtenu par le Comité de liaison ainsi que de l'implication observée.

Présentation de la Ville de Lévis

Pour la présentation du sujet principal, M. Fortin passe la parole à M. Pierre-Luc Therrien, Directeur de la mobilité durable à la Ville de Lévis. Pour faire suite à la dernière rencontre, M. Therrien débute en présentant le Comité d'actions pour la filière de l'industrie navale (CAFIN), un comité stratégique créé à l'automne 2024 afin de favoriser le développement de l'industrie navale sur le territoire et l'essor économique de la région.

Faits saillants de la présentation sur le CAFIN

- Le Comité a pour mission de coordonner les informations entre les différents paliers gouvernementaux et de créer des liens entre le Chantier Davie et les parcs industriels pertinents. Il assure la communication avec Davie, notamment par le biais du Comité de



liaison avec le milieu, afin de gérer les impacts de la croissance significative du Chantier et de sa chaîne d'approvisionnement, tout en analysant les enjeux liés à l'organisation du territoire concernant la circulation en amont de la modernisation.

- Le Comité vise à développer une vision globale et à garantir une gestion proactive des enjeux de l'industrie navale, notamment sur les plans économiques et de transport. Bien qu'il soit axé sur des aspects administratifs et ne publie pas de recommandations ou de documents publics, il demeure ouvert aux questions concernant ses travaux.

Faits saillants de la présentation du plan de camionnage

À la suite de la rencontre de mars 2024, au cours de laquelle les membres du Comité ont pu exprimer leurs préoccupations et formuler des recommandations concernant les enjeux de circulation liés aux activités de Davie dans le quartier du Vieux-Lauzon, M. Therrien présente le plan d'action de la Ville pour les mois à venir. Ce plan vise à répondre de manière concrète aux préoccupations soulevées et à mieux encadrer les effets de la croissance du Chantier sur la mobilité dans le secteur.

Le plan de camionnage, un outil actualisé environ tous les 20 ans, est une initiative de la Ville de Lévis visant à déterminer les axes routiers où la circulation des camions est autorisée. Comme certaines incohérences ont été constatées entre la réglementation en vigueur et la signalisation sur le terrain, la Ville procède actuellement à une révision complète de ce plan afin d'assurer une meilleure cohérence et une gestion optimale du transport lourd sur son territoire.

- La révision aura lieu par secteur. Le secteur de Davie a été révisé en priorité afin de permettre à la Ville de réajuster le plan dans le cadre de la modernisation.
- Les rues Monseigneur-Bourget, Lallemand et Caron seront désignées pour accueillir le transport lourd, dans le but de détourner la circulation des camions de la rue Saint-Joseph, où l'interdiction demeure en vigueur. Cette dernière n'est pas adaptée à ce type de circulation en raison de sa largeur et de la hauteur libre insuffisante. Sur les cartes de la présentation, les plus petites rues ne sont pas inutilement surlignées en rouge (marquant l'interdiction au transport lourd de circuler), car les camions ne prendront pas ces détours dans tous les cas.
- Dans les zones d'interdiction signalées, les livraisons restent autorisées. Il est donc préférable de cibler précisément les endroits où appliquer les interdictions afin d'assurer un meilleur contrôle. Ces interdictions doivent ensuite être analysées et améliorées de manière ciblée, plutôt que de multiplier les itinéraires différents, afin d'optimiser la circulation. Il est important de noter qu'il n'est pas possible de tout interdire, car cela risquerait d'entraver le fonctionnement des industries.
- La signalisation concernant le pont de fer a été réparée. Le système de transmission, incluant les panneaux et les clignotants, a également été pris en charge. Un panneau sera ajouté directement sur le pont. La demande pour l'électrification a été effectuée.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de la Ville de Lévis, de Davie ou d'autres intervenants
Circulation	
Y a-t-il une alternative pour les camions, advenant des travaux sur Caron ?	M. Therrien explique que la rue Saint-Joseph sera alors ouverte aux camions temporairement comme chemin de détour, les autres rues sont trop résidentielles.
Existe-t-il des outils pour consulter le plan ou les interdictions pour les camions ?	M. Therrien confirme que les informations sont disponibles sur l'Atlas du ministère des Transports et de la Mobilité durable ou sur les outils de signalisation de la Ville de Lévis. Davie doit toutefois consulter toutes les parties prenantes pour identifier les enjeux et les besoins, en collaboration avec le ministère, afin d'obtenir les informations nécessaires et de prendre des décisions éclairées.
Pourquoi ne pas ajouter une limite de 30 km/h sur la rue Saint-Joseph à partir de l'intersection avec la rue Mercier jusqu'à l'entrée de Davie ? Il y a pourtant une école de musique, une église, une résidence pour aînées.	M. Therrien informe le Comité qu'une révision complète des limites de vitesse sur le territoire de Lévis sera effectuée. Cette démarche comprendra l'analyse des pratiques en vigueur dans d'autres municipalités, réalisée par une firme spécialisée, ainsi que la tenue de tests et de relevés de vitesse, notamment dans les zones fréquentées par des personnes vulnérables. Une étude spécifique portant sur la vitesse sur la rue Saint-Joseph sera également menée au cours de l'été, et les résultats pourront être présentés à l'automne. Une étude de circulation générale est aussi prévue, avec des conclusions attendues à la fin de l'été, portant entre autres sur les besoins en stationnement pour les employés et les commerces. Une mise à jour sera faite au Comité à cet effet. L'instauration d'une zone de 30 km/h, notamment près des écoles, est envisagée. Toutefois, il est reconnu que la réduction de la vitesse a un impact significatif lorsqu'elle est bien adaptée et perçue positivement par les automobilistes, au-delà de la simple signalisation. D'autres éléments comme le stationnement sur rue, qui rend la rue moins large, contribuent également à réduire la vitesse.
Stationnement	
Est-il possible de mettre en place un système de vignette pour les résidents vivant dans les rues avoisinantes à la Davie pour prévenir une utilisation	M. Therrien fait savoir qu'il est essentiel de choisir des solutions qui conviennent à tous, mais l'option des vignettes n'est pas envisageable. Bien qu'une discussion sur les vignettes ait eu lieu (notamment

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de la Ville de Lévis, de Davie ou d'autres intervenants
excessive de l'espace de stationnement par des employés ?	dans le coin de la traverse en 2017), des problématiques liées à la sécurité en hiver ont été soulevées. Cette solution s'est révélée très contraignante, obligeant les résidents de la rue à chercher un stationnement ailleurs, faute d'espaces disponibles. M. Poulin exprime qu'il est conscient que le stationnement est saturé très tôt le matin, principalement en raison des employés de la Davie. Lorsque les bureaux seront relocalisés, les employés utiliseront le plus grand stationnement, ce qui réduira la concentration actuelle. Il mentionne que l'aménagement des espaces de stationnement est sous analyse.
Est-ce que la Davie pourrait sensibiliser les travailleurs au niveau du stationnement dans les rues résidentielles ? Avec les employés qui se stationnent dans ma rue en hiver, la distance n'est pas suffisante pour laisser passer la gratte ou les véhicules d'urgence.	M. Poulin confirme qu'une note sera incluse dans l'infolettre interne de Davie à ce sujet. Il est également envisageable de passer le message, lors des discussions en personne, tenues le matin.

Actions de suivi

- Présenter au Comité les conclusions des études de vitesse de la Ville de Lévis sur la rue Saint-Joseph, les besoins en stationnement (employés Davie, commerces), les recommandations et solutions pour améliorer la circulation et adapter les limites de vitesse dans ce secteur. – Ville de Lévis
- Inclure une note dans l'infolettre interne et dans les rencontres matinales avec les employés au sujet des bonnes pratiques de stationnement dans les rues résidentielles. - Transfert

Présentation de Mon Quartier de Lévis

M. Fortin cède ensuite la parole à Mme Martine Chagnon, Directrice générale de Mon Quartier de Lévis, afin qu'elle présente les derniers développements dans le milieu socioéconomique, notamment en lien avec la Stratégie d'activation commerciale du Vieux-Lauzon.

Il y a un an, en collaboration avec Davie dans le cadre de la démarche de modernisation, une vision ambitieuse a été présentée pour l'avenir commercial de Lévis-Lauzon. Ce projet vise à répondre aux besoins croissants des travailleurs ainsi qu'à ceux d'une population de plus en plus jeune, notamment en favorisant les déplacements à pied et à vélo, un véritable souhait exprimé par la communauté du secteur. Des discussions réunissant commerçants, citoyens, organismes communautaires, grands acteurs comme Davie et élus municipaux ont permis d'aboutir à la



définition des trois axes stratégiques accompagnés d'actions prioritaires.

Faits saillants :

- Mon Quartier de Lévis identifie des entreprises à soutenir dans leur démarche entrepreneuriale. Plusieurs locaux de proximité ont été rénovés et certains projets sont déjà ciblés. Davie vise à appuyer chaque année une entreprise en démarrage.
- La revitalisation du quartier passe également par le retour des festivités et la dynamisation de la vie locale. L'organisme joue un rôle actif dans la mobilisation des résidents du quartier. La promotion et l'animation du Vieux-Lauzon contribueront à insuffler de la vitalité au quartier grâce à la présence et à l'engagement de la population.
- La signalisation doit être positionnée à des endroits stratégiques afin de favoriser l'achalandage vers le secteur du Vieux-Lauzon, tout en assurant une cohabitation harmonieuse entre les usagers. Une démarche est en cours avec la Ville de Lévis en vue d'installer des panneaux directionnels et informatifs le long du parcours des Anses. Ces initiatives visent notamment à encourager les cyclistes et les promeneurs à découvrir et fréquenter les commerces de proximité. L'organisme souhaite également la mise en place d'un marquage identitaire au sol sur une portion de l'artère, afin de renforcer la visibilité du quartier et de créer un sentiment d'appartenance.
- Deux nouveaux commerces de proximité ont vu le jour au cours de la dernière année, et quatre autres projets sont actuellement en phase de démarchage. Le développement commercial dans le quartier constitue une véritable mission collective. Bien que le secteur présente un fort potentiel, sa revitalisation repose sur l'émergence d'idées novatrices et de projets d'affaires porteurs. L'organisme Mon Quartier de Lévis offre un accompagnement personnalisé aux entrepreneurs et invite les membres du Comité à orienter les citoyennes et citoyens intéressés vers ses services.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de la Ville de Lévis, de Davie ou d'autres intervenants
La carte touristique de la Ville est incomplète. Le Vieux-Lauzon devrait y être clairement identifié, ainsi que des lieux comme le centre-ville, les chapelles, les bâtiments historiques et autres points d'intérêt, afin de mieux valoriser le Petit-Lauzon. Les visiteurs extérieurs éprouvent des difficultés à repérer cette zone, souvent éclipsée par le grand Lévis.	Mme Chagnon indique qu'un projet d'affichage sur la piste cyclable en collaboration avec la Ville est en cours, mais il n'y a pas d'échéancier fixé pour le moment. Les discussions se poursuivent entre la Ville et Mon Quartier de Lévis qui désirent travailler dans le même sens. Mme Chagnon mentionne notamment qu'il existe des cartes détaillées de tous les quartiers, sur le site Web de Mon Quartier de Lévis (circuits pour découvrir commerces et attraits de Lévis).
Où seront situés les nouveaux commerces ? Il y a de plus en plus d'habitation dans le Vieux-Lauzon.	Mme Amélie Landry, conseillère district Bienville, à la Ville de Lévis, explique que cela dépend de la volonté des propriétaires. Néanmoins, l'usage du quartier a été



RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de la Ville de Lévis, de Davie ou d'autres intervenants
	modifié il y a quelques années pour permettre plus de commerce. L'usage du Vieux-Lauzon est mixte. Mme Chagnon souligne l'acquisition du 238 rue Saint-Joseph par la compagnie de construction Desmarques, des locaux qui sont garantis de conserver leurs vocations commerciales.
Qu'en est-il des locaux de l'ancienne Boulangerie Samson ?	M. Therrien mentionne que le bâtiment est à vendre, mais qu'ils désirent conserver le stationnement et en faire usage autrement.
Est-ce que Mon Quartier de Lévis accueille les demandes/suggestions citoyennes pour des nouveaux commerces ?	Mme Chagnon explique que la Table, réunissant commerçants, citoyens, organismes communautaires, grands acteurs comme Davie et élus municipaux, était aussi une manière de sonder les besoins de toutes les parties prenantes du secteur. Elle suggère d'ailleurs de sonder les employés de Davie à l'interne pour connaître le type de commerce qui les attirerait à consommer.

Actions de suivi

- Coordonner, avec Mon Quartier de Lévis, un sondage à l'interne destiné aux employés de Davie pour connaître leurs habitudes et préférences de consommation locale. – Davie

Proposition – Mandat et règles du Comité

Le document de Mandat et règles du Comité a été mis à jour à l'hiver et envoyé aux membres pour leur approbation. Un seul commentaire est émis. Il est suggéré par un membre de retirer le terme « au besoin » à la Page 7 du document, à l'endroit où il est question de l'implication d'un membre du Comité dans l'évaluation des candidatures reçues pour combler un poste vacant. Il est proposé d'inclure deux membres du Comité, plutôt qu'un, qui seraient élus à l'interne. Il y aurait donc un sous-comité composé de Transfert, de Davie et de deux membres du Comité pour analyser les candidatures dans le processus de rotation des membres. Cette modification convient à tous et à toutes et sera corrigé dans le document de mandat et règles.

Actions de suivi

- Modifier le document de Mandat et règles et envoyer la version finale aux membres. – Transfert



Points statutaires

Dernières nouvelles de Davie dans la communauté

Mme Émilie Desmarais, conseillère en communications, Affaires externes et numériques chez Davie, a ensuite pris la parole pour présenter les dernières nouvelles du Chantier, notamment les initiatives et activités prévues à l'occasion du 200^e anniversaire de l'entreprise, le programme de dons des employés et la marque employeur.

- Des anecdotes, des histoires et des témoignages seront publiés périodiquement sur les réseaux sociaux dans le cadre du 200^e.
- Un livre sur l'histoire de Davie, disponible en anglais et en français, sera vendu en librairie. Il sera offert en avant-première à tous les membres du Comité et son lancement est prévu cet été.
- Une fête pour les employés se tiendra sur le chantier, à laquelle les membres du Comité seront également invités.
- Une fête de Noël sera organisée, réunissant les employés administratifs et les ouvriers lors d'un événement commun.
- En collaboration avec le musée Davie, l'exposition sur le 200^e sera complétée par des visites de Davie en autobus.
- Dans le cadre de ses efforts pour promouvoir sa marque employeur, Davie lancera sa campagne de recrutement intitulée «Ose le grandiose». Cette initiative vise à mettre en valeur la fierté et l'engagement des employés envers l'entreprise, tout en illustrant la richesse et la diversité des carrières offertes. La campagne présentera des membres du personnel dans l'authenticité de leur quotidien, à travers des portraits inspirants et humains. Déclinée lors de foires d'emploi, d'activités en milieu scolaire et sur les plateformes numériques, elle ambitionne de susciter l'intérêt de talents de tous horizons.
- Mme Desmarais mentionne également le 160^e anniversaire du chantier d'Helsinki. Reconnu pour avoir construit 60% de la flotte de brise-glaces mondiale, ce chantier finlandais, dont Davie est maintenant propriétaire, possède une expertise précieuse.

Registre des signalements

M. Gallant indique qu'un seul signalement a été recensé depuis le début de l'année 2025. Ce dernier portait sur des enjeux de sécurité liés à la circulation des véhicules municipaux dans les rues résidentielles, particulièrement lorsque des employés sont stationnés à proximité. Cette situation a d'ailleurs été abordée plus tôt au cours de la rencontre.

Travaux à venir

M. Poulin indique que les travaux à la cale Lorne se déroulent de 7 h à 18 h, et qu'il est important de signaler toute activité en dehors de ces heures. Des opérations de sablage et de peinture sont en cours sur le NM F.-A.-Gauthier. Les machines à jet de sable, utilisées dans ce cadre, génèrent davantage de bruit et fonctionnent 7 jours sur 7.



Davie prévoit réaliser, dès les prochaines semaines, des travaux de maintenance aux quais situés à l'est du Chantier, près de la Cale Lorne. Des travaux de revitalisation au bâtiment 3 sont également prévus.

Durant cette même période, et pour une durée d'environ neuf semaines, des travaux d'entretien, plus précisément de nettoyage à pression et de peinture, seront effectués à la frégate NCSM Toronto et sur le NM F.-A. Gauthier. L'horaire de travail est de sept jours par semaine, réparti entre 7 h à 16 h.

Plan d'investissement dans nos infrastructures

L'automne dernier, Davie a adopté une nouvelle stratégie pour moderniser le chantier en mettant un terme à l'appel d'offres global et en choisissant de poursuivre les travaux par phases. [Une entente avec Pearlson & Pearlson Inc.](#) et [une entente avec Construction Dinamo Inc.](#) ont d'ailleurs été signées. Cette approche offrira une flexibilité supérieure, permettant ainsi de continuer les travaux sur les navires sans perturber les échéanciers des projets.

Brise-glace polaire

En mars 2025, le gouvernement du Canada a accordé un à Davie un contrat de construction pour le brise-glaces Polaire Max, qui sera intégré à la flotte fédérale une fois complétée. Les travaux de construction débuteront au cours de l'année 2026.

Le Polaire Max, le plus grand brise-glace à propulsion conventionnelle, peut accueillir jusqu'à 100 personnes et dispose d'équipements scientifiques avancés.

Les démarches administratives et réglementaires entourant le projet de modernisation avancent. Les demandes de permis sont en cours, de même que les études environnementales requises. En ce qui concerne le hall d'assemblage – un nouveau bâtiment essentiel à la réalisation du projet – les plans sont en voie de finalisation. Davie prévoit être en mesure de partager davantage d'information à ce sujet d'ici le mois de juin, notamment en ce qui concerne les éléments inclus dans les demandes de permis déposées aux autorités compétentes.

Recherche et développement avec Soft dB

Dans le cadre de ses efforts pour minimiser les impacts sonores de ses activités ainsi que de la politique des retombées technologiques et industrielles, Davie prévoit investir 400 000 \$ en recherche et développement. Ce projet, mené en collaboration avec l'entreprise spécialisée Soft dB, vise à réduire le bruit à la source. Les travaux porteront notamment sur l'exploration de matériaux insonorisant innovants et l'optimisation des murs antibruit existants ou à venir. Ce financement est actuellement en attente d'approbation par le gouvernement fédéral.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de la Ville de Lévis, de Davie ou d'autres intervenants
Est-ce qu'il y a d'autres initiatives mises en place auprès des employés pour réduire l'auto solo et l'achalandage des stationnements ?	M. Poulin explique qu'il existe un comité dédié à la mobilité sur le chantier qui travaille activement sur plusieurs initiatives. Des projets tels que des abris à vélos et d'autres aménagements sont en préparation. Le comité a déjà développé des incitatifs, comme une compétition liée au vélo-travail, un stationnement dédié au covoiturage et un atelier de réparation de vélos. Leur engagement est notable et les efforts progressent sur divers fronts.
Serait-il intéressant pour Davie de planifier une publication à intégrer dans la revue de la Seigneurie de Lauzon de la Société d'Histoire de Lévis sur le 200 ^e (édition du mois de mai) ?	Mme Desmarais répond qu'il y aurait probablement un intérêt. Elle se chargera de coordonner le tout entre Davie et le membre de la Société d'Histoire.
Est-ce que le chantier Helsinki est lui aussi situé à proximité de la population ?	M. Poulin indique que le chantier est situé au cœur de la Ville à proximité des résidences.
Quels sont les moyens en place pour éviter les fuites atmosphériques lors de travaux sur les bateaux ?	M. Gallant explique que la ventilation à bord des navires doit garantir une filtration efficace des vapeurs issues des travaux de soudure et de peinture. L'objectif est également de prévenir les fuites atmosphériques, assurant ainsi un environnement sain et sécurisé.
Pour le Polaire Max, prévoyez-vous que l'assemblage et la construction soient faits à l'intérieur des installations actuelles du Chantier ?	M. Poulin explique que la stratégie de construction pour le brise-glace prévoit une fabrication partielle à l'extérieur.
Est-ce que le recrutement des nouveaux employés est déjà complété ?	M. Poulin explique que les embauches seront effectuées de manière progressive. Pour appuyer cette démarche, certains employés de Davie auront l'occasion de voyager au chantier d'Helsinki pour développer leurs compétences auprès d'experts.

Actions de suivi

- Présenter au Comité les spécificités du nouveau hall d'assemblage (études environnementales et demandes de permis). – Davie

Conclusion

Pour clore la rencontre, M. Fortin indique que la prochaine rencontre aura lieu le 10 juin. Une rencontre citoyenne style portes ouvertes, hors site, est projetée en septembre. Le concept sera présenté en juin aux membres. La rencontre prend fin à 20 h 30.



ANNEXE I

Présentation faite lors de la rencontre



OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- 01** Faire une mise à jour au Comité des actions entreprises liées à la gestion de la circulation et l'urbanisme dans le secteur de Davie.
- 02** Discuter et adopter une proposition amendée des règles de fonctionnement du Comité.

DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

1	Mot de bienvenue
2	Objectifs de rencontre et adoption de l'ordre du jour
3	Retour sur la rencontre #6 : adoption du compte rendu et actions de suivi
4	Présentation de la dernière infolettre et des performances
5	Présentation des résultats du sondage de rétroaction des membres 2024
6	Présentations de la Ville de Lévis et de Mon quartier Lévis
7	Proposition – Mandat et règles du Comité
8	Points statutaires
9	Varia/Information du milieu/Prochaine rencontre

3





Mot de bienvenue

- Accueil des nouveaux membres



DAVIE

Rencontre #7

Mise à jour sur la gestion de la circulation et
l'urbanisme dans le secteur de Davie

Comité de liaison avec le milieu

Le 18 mars 2025

Chantier Davie



Présentation de la Ville de Lévis

Satisfaction – implication

Les activités et contenus proposés permettent de répondre au mandat et aux objectifs poursuivis par le Comité.

Les échanges, discussions et consultations tenus lors des rencontres du Comité permettent d'établir une réelle collaboration entre Davie et la communauté.

Au cours des échanges, il est possible de contribuer à la recherche de pistes d'amélioration relativement aux préoccupations soulevées par la communauté.

Je me sens à l'aise de prendre la parole et faire valoir mon point de vue lors des rencontres.

MOYENNE
4,5 / **5**
POUR TOUS
LES ÉNONCÉS!

DAVIE

davie.ca | 24



Satisfaction – Contenu des rencontres

Le partage d'information des développements récents de Davie	4,4
Le retour sur les suivis à réaliser	4,6
Le partage d'information provenant des membres	3,8
Les présentations effectuées par Davie	4,7
La qualité des réponses aux questions	4,4
MOYENNE SUR 5	

DAVIE

davie.ca | 23

Thèmes importants pour le Comité

- Habitation/développement du quartier ;
- Mise à jour des mesures d'atténuation (bruit, éclairage, circulation, stationnement) ;
- Projet de verdissement et de végétation ;
- Suivi des contrats de la Davie ;
- La construction sur le chantier et les impacts sur le voisinage ;
- L'arrivée des nouveaux employés ;
- Les plans reliés à l'habitation et au transport de toutes ces nouvelles personnes.

DAVIE

davie.ca | 22



Satisfaction Générale des membres

Indiquez votre degré d'appréciation générale...

Des rencontres du Comité de liaison 4,2
Du fonctionnement du Comité de liaison 4,6 / MOYENNE SUR 5

1 = très insatisfait

5 = très satisfait

- Vérifier à nouveau si une autre salle de Davie pourrait être mieux adaptée pour les rencontres du Comité
- Revoir la possibilité de faire les rencontres en journée (sondage en décembre confirme que la majorité préfère en soirée)

DAVIE

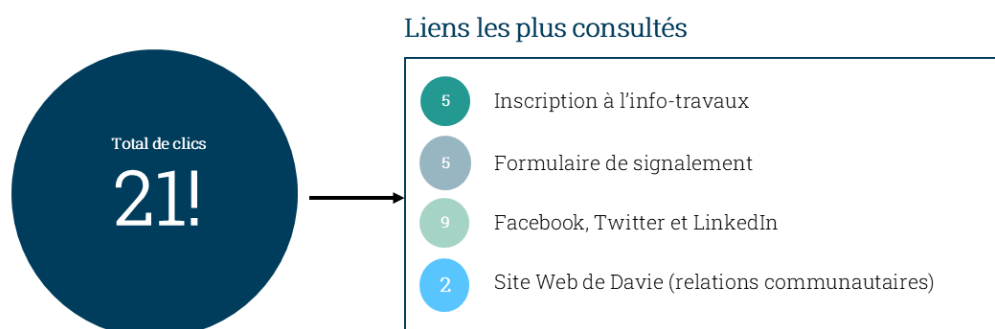
davie.ca | 21

Présentation des résultats du sondage de rétroaction des membres 2024

davie.ca | 20



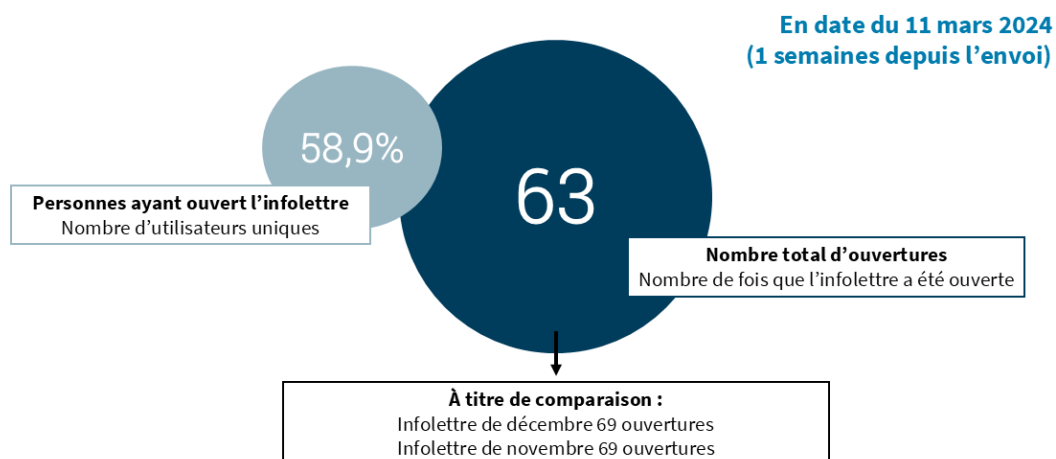
Clics – Mars 2025



DAVIE

davie.ca | 19

Ouvertures – Mars 2025

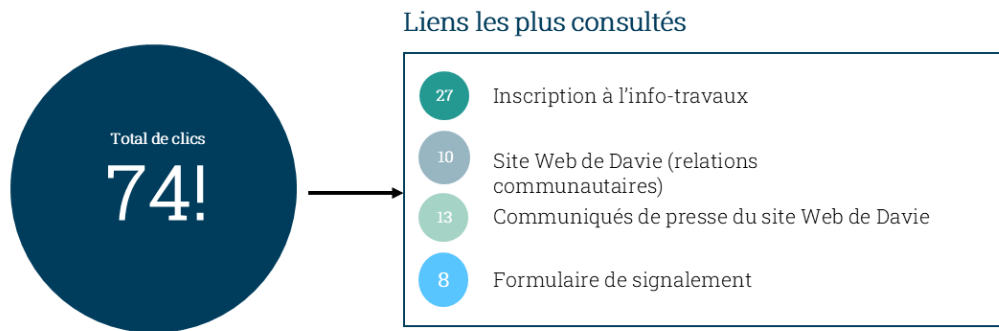


DAVIE

davie.ca | 18



Clics – Décembre 2024

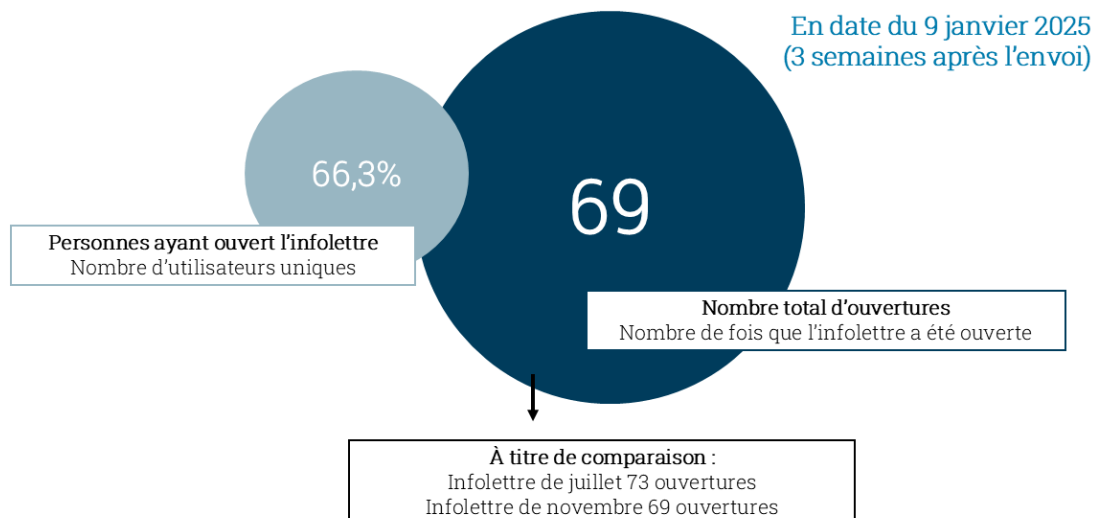


16 personnes se sont inscrites pour recevoir l'info-travaux!

DAVIE

davie.ca | 17

Ouvertures – Décembre 2024

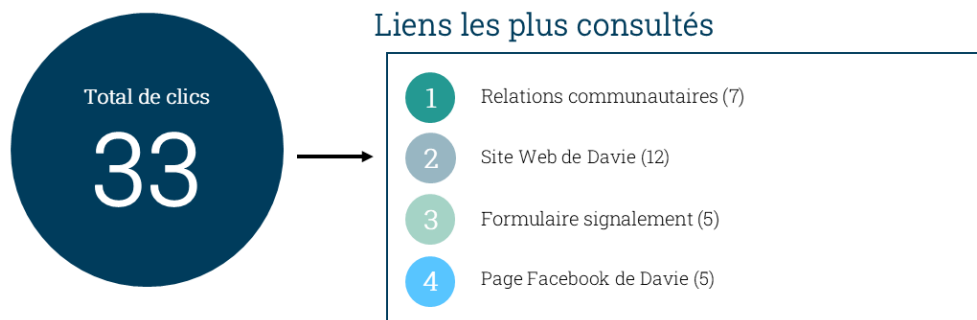


DAVIE

davie.ca | 16



Clics – Novembre 2024

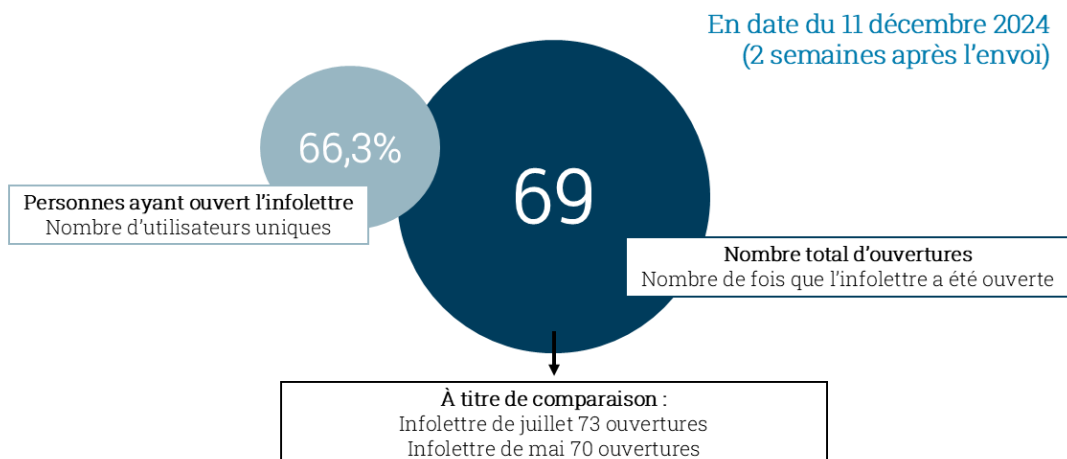


Il y a eu 9 clics sur les différentes icônes des réseaux sociaux, tout en bas de l'infolettre ce qui est un excellent indicateur d'intérêt

DAVIE

15

Ouvertures – Novembre 2024



DAVIE



Performances des 3 dernières infolettres

- 106 destinataires
- 1 désabonnement en novembre 2024

DAVIE

DAVIE200
1825-2025



Infolettre du voisinage

Mars 2025

Infolettre du voisinage – Mars 2025

04 Renouer des relations d'affaires au Forum de Wendake

- Davie a participé au Forum économique et entrepreneurial de Wendake
- Initiative qui s'inscrit dans le cadre de l'entente de réconciliation signée en mars dernier



05 Davie est fier de redonner à la communauté lors du Tournoi international Atome M11 Desjardins de Lévis

- La 55e édition de ce rendez-vous sportif a eu lieu du 27 janvier au 9 février 2025 et 98 équipes ont été de la partie.



DAVIE

www.davie.ca | 12



Infolettre du voisinage – Mars 2025

- 01** 200 ans de savoir-faire, d'innovation, de travail acharné et de résilience! [\(Plus de détails à venir dans la présentation\)](#)
- 02** Des améliorations continues sur le Chantier : interventions structurelles sur le quai Murphy et la guérite
- 03** Travaux de stabilisation de la berge dans le secteur ouest
 - Projet de stabilisation de la berge du stationnement de la grève Joliette et à une partie du secteur situé complètement à l'ouest du chantier,
 - En raison d'un problème d'érosion ayant entraîné des pertes de terrain depuis 2012.

DAVIE



www.davie.ca | 11



Retour sur l'infolettre



davie.ca | 10



Actions de suivi

Suivi noté le...	Description du suivi	Responsable	Suivis effectués
3 décembre 2024	Partager au Comité les rapports de performance des infolettres à chaque rencontre.	Transfert	Mis en place à partir de la présente rencontre.
3 décembre 2024	Coordonner une courte présentation avec la Ville pour présenter le CAFIN au Comité en mars.	Transfert	Réalisé lors de la présente rencontre.
3 décembre 2024	Faire une mise à jour au Comité en mars des discussions avec la Ville sur les enjeux de circulation.	Davie	Réalisé lors de la présente rencontre.
3 décembre 2024	Partager l'avancement de l'implantation et de l'utilisation des stations de mesure fixes à la limite de la propriété de Davie.	Davie	À venir.

9

Actions de suivi

Suivi noté le...	Description du suivi	Responsable	Suivis effectués
3 décembre 2024	Modifier la section appel à l'action de l'infolettre pour interpeller davantage la communauté à entrer en contact avec Davie.	Davie	Modifications apportées aux infolettres.
3 décembre 2024	Modifier le formulaire de signalement avec une question qui demande d'indiquer le secteur d'où provient l'événement.	Davie	Modification apportée.
3 décembre 2024	Collaborer avec la Ville pour informer les nouveaux arrivants des infolettres de Davie auxquelles ils peuvent s'abonner.	Transfert	En cours.

8



Actions de suivi

Suivi noté le...	Description du suivi	Responsable	Suivis effectués
3 décembre 2024	Vérifier l'intensité des lumières à l'entrée est du Chantier et vérifier le potentiel de réduction des éclairages lors de la présence de navires en cale.	Davie	À analyser avec le prochain navire, F.A Gauthier, ajustements prévus.
10 septembre 2024 3 décembre 2024	Discuter avec l'équipe de l'entretien de la gestion de la renouée du Japon sur les terrains de Davie et possiblement sur un terrain voisin n'aggrave pas la problématique de présence de la renouée du Japon selon les techniques utilisées.	Davie	Pas d'actions prévus en 2025.
10 septembre 2024	Éclaircir les règles de sécurité industrielle liées à la clôture et faire un suivi auprès du voisinage concerné (qui a de la végétation grimpante) pour trouver une solution pour maintenir l'écran végétal.	Davie	Davie va se conformer à la réglementation applicable.

7

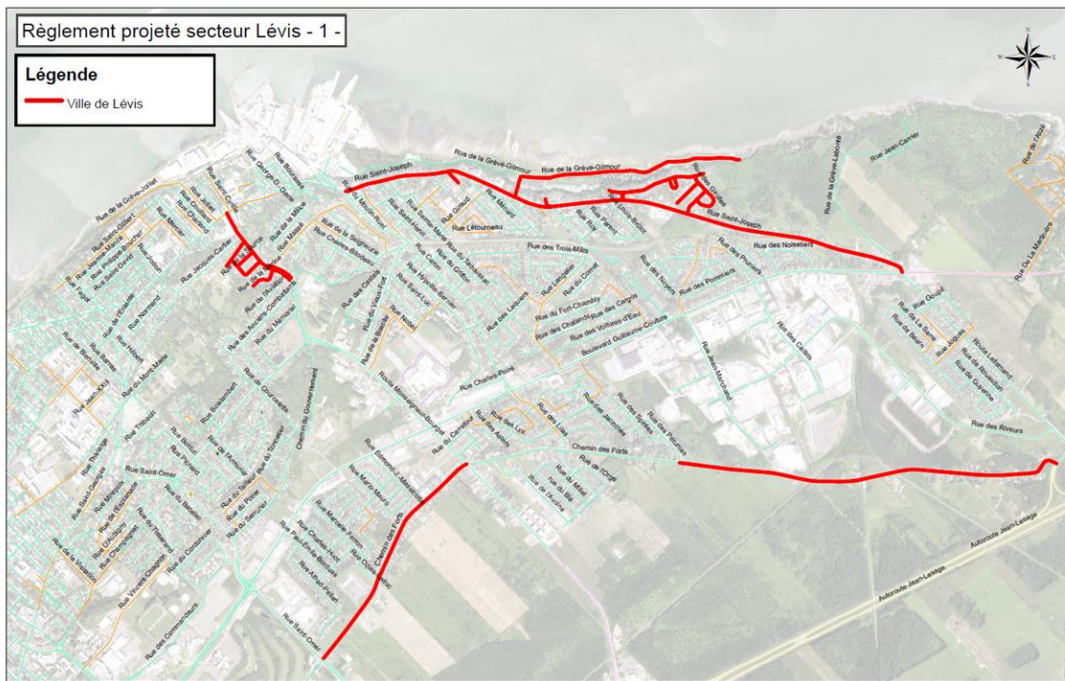
Adoption du compte rendu et bilan

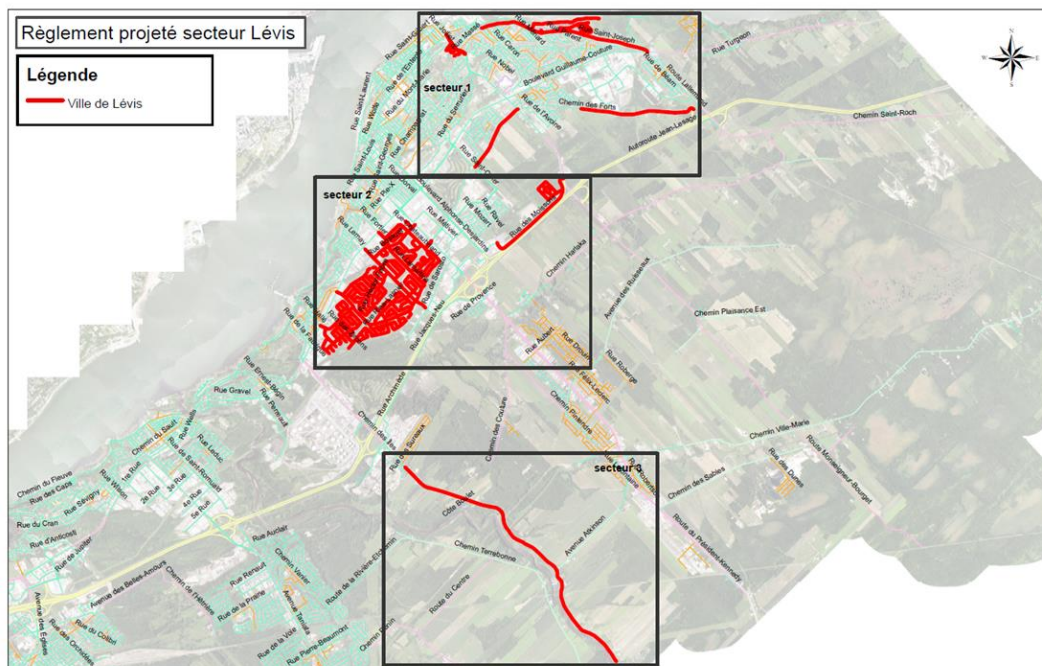
- Compte rendu envoyé le 10 février 2025 pour votre lecture
- Commentaires reçus en amont de la rencontre : aucun

DAVIE

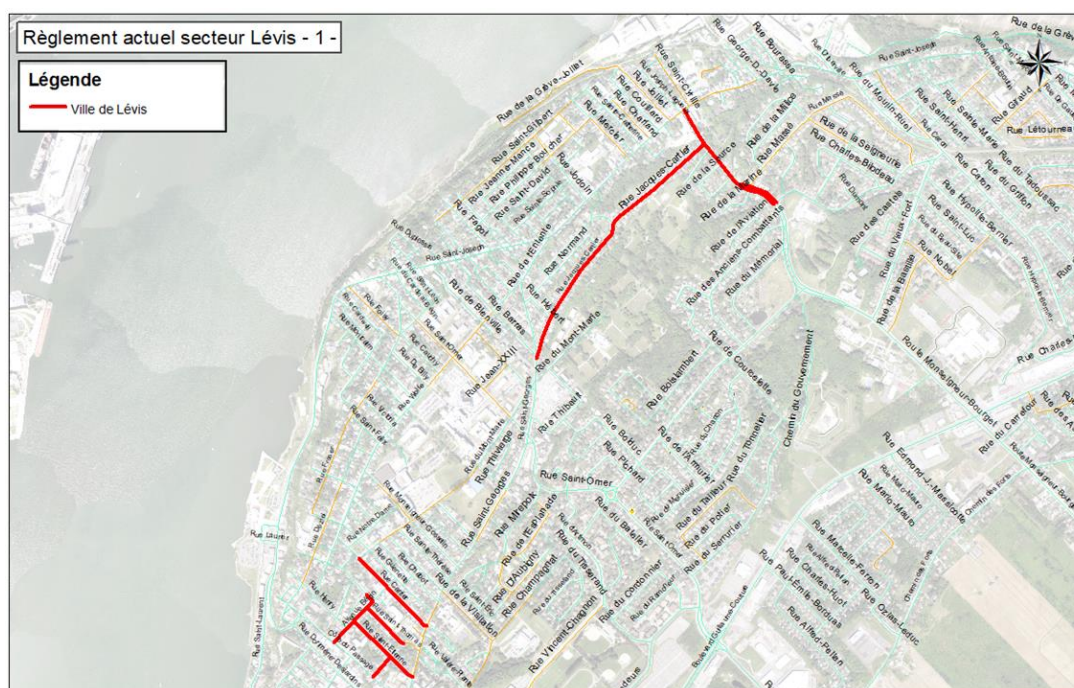
6



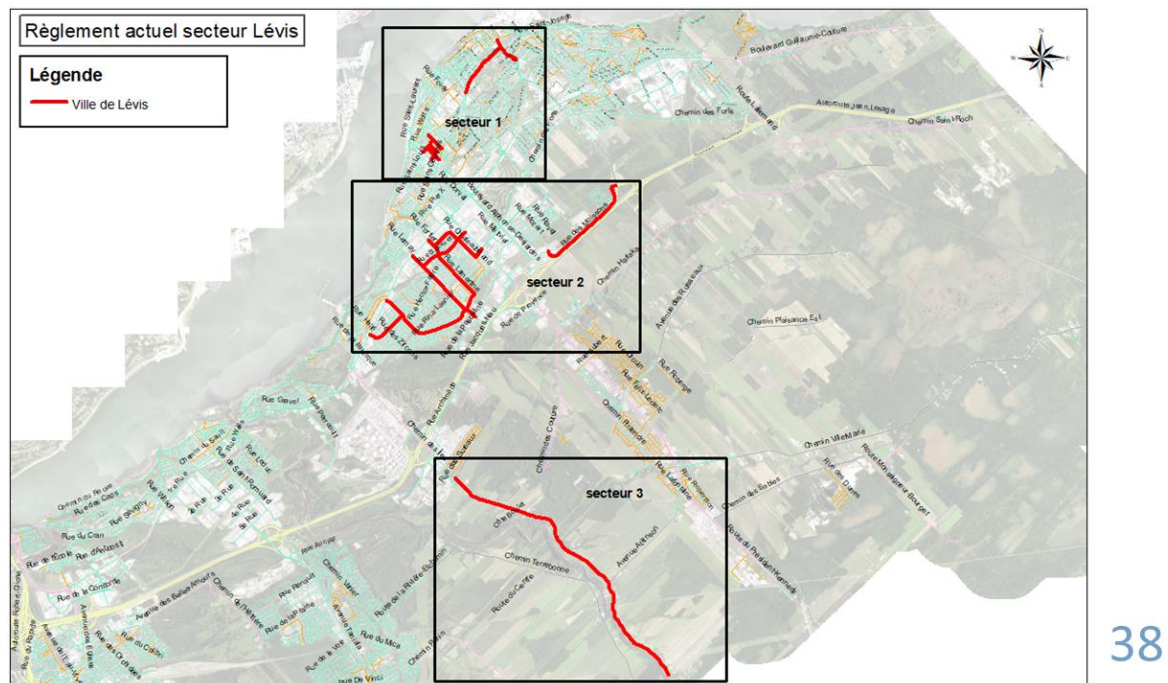




40



39



Exemple de véhicules lourds



Quelques définitions

Camion

Un véhicule lourd est déterminé par son PNBV (poids nominal brut du véhicule). Le PNBV est la masse maximale qu'un véhicule routier ne doit pas dépasser pour fonctionner en toute sécurité, et qui est déterminé par le constructeur du véhicule. Le camion est un véhicule lourd qui est représenté par ce symbole.



Camion interdit sauf local

Ce panneau indique un accès interdit aux camions. Toutefois, il précise que la circulation de ces camions est permise pour la livraison locale.



Transit

Le panneau « Trajet obligatoire pour les camions circulant en transit » indique aux conducteurs de véhicule circulant en transit de suivre le sens indiqué par les flèches.



36

Situation actuelle

Actuellement, la ville de Lévis dispose d'un réseau de camionnage réglementé qui interdit aux véhicules lourds de circuler sur des routes inadaptées. Ce règlement, non révisé depuis plus de 20 ans, présente un manque de concordance entre :

- La signalisation sur le terrain;
- L'atlas des transports destiné à l'industrie du camionnage.

Cette incohérence génère des malentendus au sein de l'industrie du camionnage et complique le travail des agents de la paix chargés de faire appliquer la réglementation.

La révision du plan de camionnage permettra de créer un réseau à la fois sécuritaire et fonctionnel, en assurant une meilleure cohérence entre la signalisation et la réglementation.

Stratégie lévisienne de sécurité routière

Avec sa 1^{ière} stratégie lévisienne de sécurité routière, le réseau de camionnage de la ville de Lévis sera revu dans son entièreté. Voici quelques exemples pris en considération lorsque que la ville décidera de restreindre un véhicule lourd sur une route.

- Elle doit évaluer les conséquences possibles sur les activités économiques des entreprises touchées par la nouvelle réglementation municipale.
- Elle doit s'assurer que son règlement n'empêche pas une personne (entreprise) d'exercer son droit de propriété.
- Elle doit considérer la capacité des infrastructures, la classification des routes, la zone de densification ainsi que l'environnement du secteur.

34

Présentation du plan de camionnage



Autres éléments

- Présidence
- Secrétaire
- Remplacement et vacances
- Séance du comité
- Quorum et présence
- Recommandation
- Conflit d'intérêts
- Audition (invités)
- Procès-verbal
- Transmission du procès-verbal
- Règles de régie interne
- Confidentialité des informations

32

Composition du comité

Le comité se compose des six (6) membres suivants :

- Trois (3) membres du conseil nommés par résolution du conseil de la Ville;
 - Monsieur Gilles Lehouillier, président
 - Madame Amélie Landry
 - Madame Fleur Paradis
- Le directeur/trice de la Direction du développement économique et de la promotion;
- Le directeur/trice adjoint/e de la Direction du développement économique et de la promotion;
- Le directeur/trice de la Direction de l'urbanisme;
- Le directeur/trice de la Direction générale adjointe en développement durable;
- Le directeur/trice de la Direction du transport et de la mobilité durable.

31

Objectifs

- Identifier des opportunités pour la grappe industrielle en construction navale;
- Privilégier une approche de complémentarité dans les actions de chacun ;
- Être proactif ;
- Développer des partenariats.

30

Mandats

- Suivre les enjeux et les opportunités de l'industrie navale pour le territoire de Lévis;
- Recommander aux directions partenaires des actions à mettre en place pour solutionner les problématiques de toutes sortes afin que la Ville de Lévis agisse à titre de facilitateur pour la filière de la construction navale;
- Développer et de dégager une vision d'ensemble permettant de poser des actions en matière d'urbanisme, de développement économique, de mobilité et de transport ou dans tout autre champ de compétences impactant la mise en place d'une filière de la construction navale;
- Aborder les enjeux de partenariat avec les instances gouvernementales municipales, provinciales et fédérales.

29



Mission

- Développement de la filière de l'industrie navale sur le territoire de la ville de Lévis;
- Maximisation des retombées économiques par le développement d'une grappe industrielle en construction navale;
- Établissement des mécanismes de communications et d'échange avec Chantier Davie Canada inc., dont notamment le comité de liaison avec le milieu, afin de faciliter l'atteinte des objectifs de la Stratégie nationale de construction navale (SNCN) et du Ice Pact;
- Coordination des interventions municipales requises pour adresser les impacts de la croissance significative de Chantier Davie Canada inc. et de sa chaîne d'approvisionnement, notamment par l'analyse des enjeux d'organisation spatiale du territoire;
- Collaboration entre les diverses instances municipales, provinciales et fédérales;

28

Comité d'actions pour la filière de l'industrie navale (CAFIN)

- Mission
- Mandats
- Objectifs
- Composition du comité
- Autres éléments

27



Présentation CAFIN Comité de liaison avec le milieu Davie-Lévis

18 mars 2025



Davie impliqué dans sa communauté

- Un montant de 40 000 \$ amassés par les employés de Davie et remis au Comptoir alimentaire le Grenier en soutien aux familles en situation de précarité alimentaire.
- La visite d'un groupe d'adolescents participants à un camp d'initiation à la soudure pour attirer la prochaine génération de travailleurs.
- La participation à la soirée-bénéfice au profit de la Fondation du Cégep de Lévis pour soutenir la réussite scolaire des jeunes.

DAVIE



Davie en mouvement

- Le lancement de la campagne de recrutement: "Ose le grandiose" axée sur la fierté des employés à travailler pour l'entreprise, montrant la variété des emplois disponibles.

- **OSE LE GRANDIOSE**

- Helsinki Shipyard souligne ses 160 bougies. Au cours de son existence le chantier a livré plus de 500 navires dont plus de la moitié de la flotte mondiale de brise-glaces.



DAVIE

www.davie.ca | 53



Chantier Davie
17 janvier · 🌐

Let's celebrate 200 years of Davie.



DAVIE

Initiatives et activités prévues en vue des 200^e ans de Davie.

- Lancement d'un livre célébrant les 200 ans de Davie, disponible en versions française et anglaise.
- Capsules statiques et vidéo à propos de l'entreprise, sous formes d'histoires, d'anecdotes et de témoignages.
- Fête familiale au chantier le 7 juin, conviant les employés, les membres du Comité et quelques invités VIP.
- Fête de Noël le 12 décembre pour les employés.
- Activités en préparation en collaboration avec le Musée Davie.

www.davie.ca | 52



Mise à jour Points statutaires

- Nouvelles de Davie dans la communauté
- Registre des signalements
- Processus d'appels d'offres
- Travaux effectués et à venir



Règles du Comité – Conflit d'intérêt

- Le Comité doit être constitué de membres citoyens indépendants de Davie. Un membre citoyen est réputé non indépendant :
- S'il a, de manière directe ou indirecte, des relations ou des intérêts de nature financière ou commerciale avec Davie ;
- S'il est à l'emploi de Défense Canada ou du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) ;
- S'il est lié à une personne qui occupe un emploi auprès de Davie. On entend par « personne liée » une personne liée par les liens du sang, du mariage, de l'union civile, de l'union de fait ou de l'adoption. Seuls les parents au premier degré sont visés.
- Un membre ne peut à la fois siéger sur le Comité et être à l'emploi de Davie.

davie.ca | 50



Règles du Comité – Fin du mandat d'un membre

- Les membres du Comité demeurent en fonction, nonobstant l'expiration de leur mandat, jusqu'à ce qu'ils soient nommés de nouveau ou remplacés.
- Tout siège devenant vacant en cours de mandat doit être comblé pour la durée restante du mandat.
- Le mandat d'un membre prend fin lorsque :
 - **Citoyen** : il cesse de résider dans le secteur désigné, désire se retirer ou se retrouve en conflit d'intérêts ;
 - **Représentant d'autres secteurs** : il cesse d'exercer ses fonctions dans la municipalité ou dans l'organisation représentée, désire se retirer ou se retrouve en conflit d'intérêts ;
 - **Dans tous les cas**, un avis écrit doit être transmis à Davie, via le facilitateur du Comité, dans un délai raisonnable.

davie.ca | 49

Règles du Comité – Renouvellement des membres

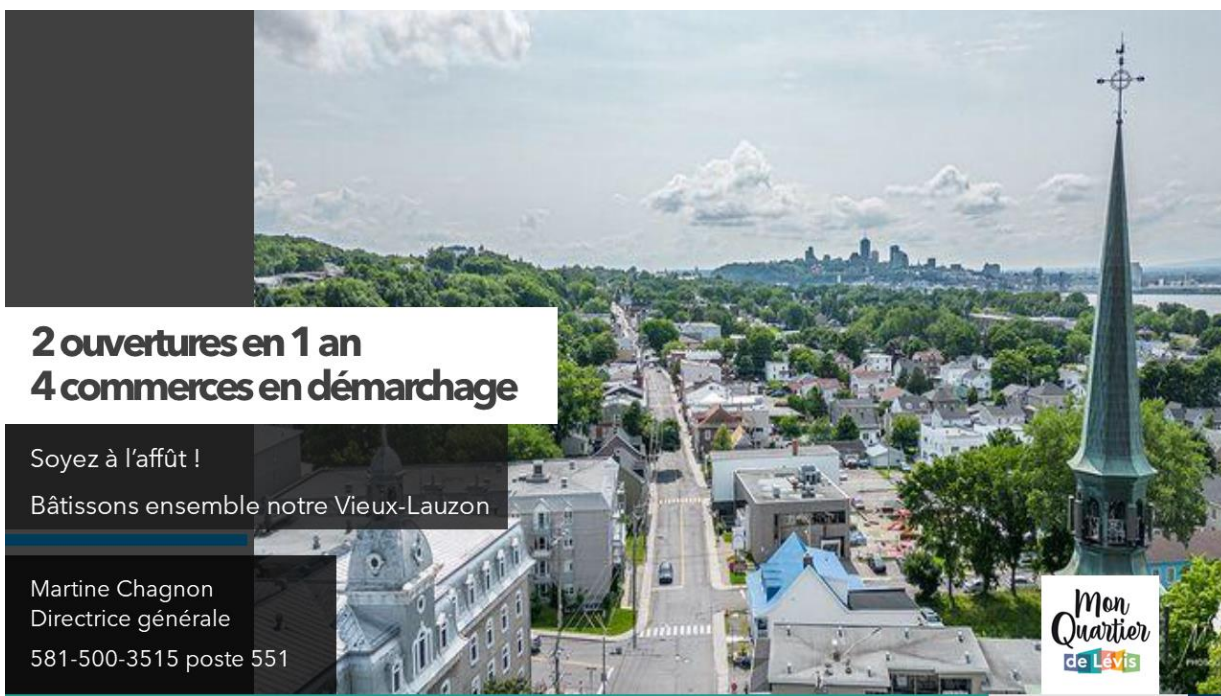
- Le mandat des membres citoyens est de deux ans, renouvelable une fois. En cas de non-renouvellement ou après deux mandats consécutifs, un nouvel appel de candidatures sera publié sur différents canaux de Davie et d'autres partenaires.
- La banque de courriels de Davie pourra également servir à partager l'avis. Si plusieurs candidatures sont reçues, Davie et le facilitateur seront responsables de mener la sélection avec les candidatures et au besoin avec un représentant du Comité.
- Le membre qui termine son deuxième mandat peut poser de nouveau sa candidature advenant que personne ne se manifeste pour le remplacer.
- Pour assurer une continuité au niveau des membres du Comité, un mécanisme de rotation pour la nomination des membres citoyens sera mise en place. Par exemple, les postes impairs (1-3-5-7) seraient en élection chaque année impaire et les postes pairs (2-4-6-8) seraient en élection chaque année paire.
- La rotation commencerait avant la première rencontre de 2026.

davie.ca | 48



Proposition – Mandat et règles du Comité

daVie.ca | 47



2 ouvertures en 1 an
4 commerces en démarchage

Soyez à l'affût !
Bâtissons ensemble notre Vieux-Lauzon

Martine Chagnon
Directrice générale
581-500-3515 poste 551

Mon Quartier de Lévis

a



3 axes et actions prioritaires

Axe 1 : Les conditions de succès pour le maintien et le développement de l'entrepreneuriat

Attirer des nouveaux commerces, organismes ou services

Objectif - Une ouverture par année d'un commerce local

- ✓ Mettre de l'avant la bourse de la Davie
- ✓ Mettre de l'avant l'aide financière de la Ville de Lévis
- ✓ S'assurer que les locateurs réservent les locaux commerciaux pour la location commerciale

Axe 2 : La promotion et l'animation du Vieux-Lauzon par son écosystème

- Faire un projet de mobilisation de la communauté par année

Objectif - Mobiliser la communauté à travers des événements culturels et artistiques

- ✓ Organiser des expositions ou foires mettant en valeur les commerces et artistes locaux
- ✓ Établir un lien avec l'École de musique Jésus-Marie et la Galerie L'Espace-Temps pour des collaborations artistiques

Axe 3 : La mobilisation de l'écosystème autour des planifications existantes

- Mettre en place des signalisations aux endroits stratégiques pour attirer vers le Vieux-Lauzon

Objectif - Attirer les visiteurs et citoyens du Grand Lévis

- ✓ Installer des affichages sur la piste cyclable en utilisant des pictogrammes - signalisation attrayante (secteur de la Traverse, vers la rue Jolliet, près de la piscine municipale, avant le pont de fer)
- ✓ Produire des dépliants informatifs
- ✓ Aménager un affichage au sol dynamique ou aérien pour créer une image identitaire du secteur



45





**Merci de votre
attention**

Période de questions



Merci

Quebec
22, rue George-D. Davie
Levis, Québec, Canada
G6V 0K4
+1 418 837-5841

Montreal
1250, boulevard René-Lévesque
Montréal, Québec, Canada
H3B 4W8
+1 418 837-5841

Ottawa
255 Albert Street, Suite 940
Ottawa, Ontario, Canada
K1P 6A9
+1 613 321-3760

davie.ca
info@davie.ca
    

Inscription
Infolettre et
Info-travaux

DAVIE

Info-travaux (à venir)



Infolettre du voisinage
(4 envois par année)

rw.davie.ca | 62



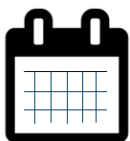
Varia

- Information du milieu

Prochaine rencontre

(mardi, 18h)

- 10 juin

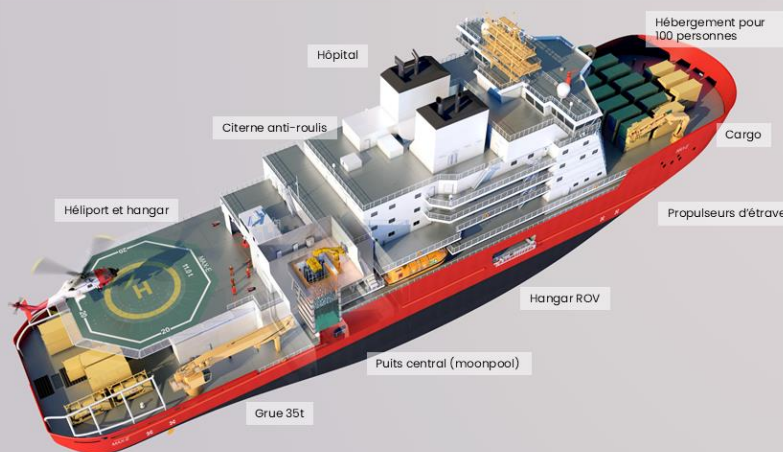


DAVIE

61

Polaire Max

- Capacité DP2
- Augmentation d'hébergement de 70 à 100
- Hangar avec ravitaillement en carburant pour deux hélicoptères S-92
- Réduction du roulis
- Équipement de lutte contre les déversements d'hydrocarbures et stockage (modulaire)
- Hangar pour ROV
- Suite scientifique
- Puits central (« Moonpool »)
- Réservoir anti-roulis



Classification: Commercial in Confidence

davie.ca

60





Plan d'investissement dans nos infrastructures

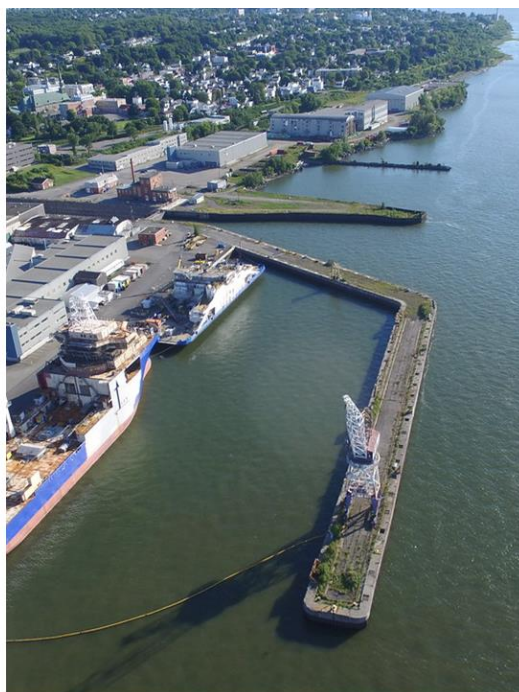
- Finalisation de l'ingénierie et demandes de permis.
- Début des travaux des bâtiments 3 et 19, et des quais.
- Modernisation de l'atelier des panneaux avant le remplacement de la ligne.
- Début des travaux du hall d'assemblage au cours de 2025.
- Autres détails pas encore fixés.

Classification : Renseignements commerciaux confidentiels

davie.ca | 59

Travaux à venir

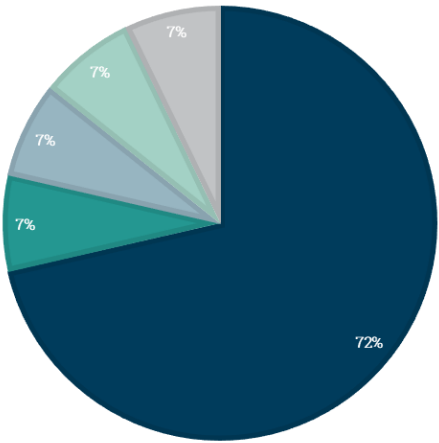
- Maintenance des quais 78-79 à proximité de la cale Champlain, mi-mars.
- Revitalisation des bâtiments 3 et 19, juin.
- Entretien de la frégate NCSM Toronto, dès le 17 mars, (environ 9 semaines).
- Entretien du navire F.-A.-Gauthier, à partir du 24 mars, (environ 10 semaines).



Signalements

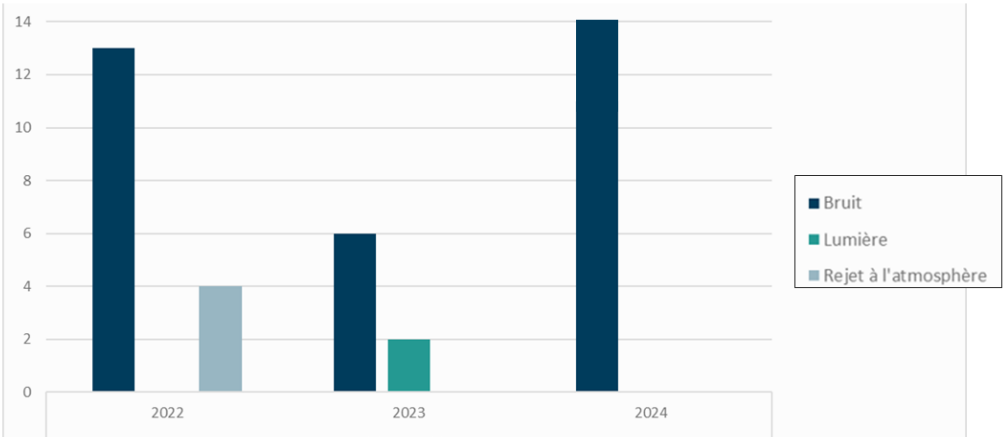
SIGNALEMENTS PAR SECTEUR

■ Secteur centre ■ Hors zone ■ Secteur rapproché ■ Secteur Est ■ Cale lorne



DAVIE

Signalements



DAVIE



Davie souligne le travail ses employés

- On souligne le succès de Rachel Lemos, Vice-présidente de la chaîne d'approvisionnement honorée par le magazine CPO Strategy, quant à l'instauration d'un modèle de pratiques d'achats durables à l'échelle mondiale.
- On met en lumière quelques-unes des femmes qui contribuent chaque jour au succès de Davie par leur expertise et leur vision dans le cadre de la Journée des femmes et des filles en sciences.

DAVIE



DAVIE

Marcel Poulin

Directeur, Affaires externes et participation industrielle

418 837 5841 ext. 2363

marcel.poulin@davie.ca

davie.ca



Marc-Olivier Fortin

Directeur de projets et facilitateur

418 590-4996

mofortin@transfertconsult.ca

transfertconsult.ca